Visite du quartier St Louis 4 mars 2021

1. **Rue M Joffre hauteur du n° 30 :** passage piétons sans abaissement du trottoir :

2. **Av Clement Ader devant le portail du service routier du Conseil départemental des Yvelines** : présence de 3 barrières de chaque côté du portail positionnées sur la piste cyclable, ce qui oblige tout cycliste à descendre de son engin. Interrogée sur place, une personne du service routier nous explique que c'est à sa demande que les barrières ont été installées afin de « protéger cyclistes et piétons lors de la sortie des engins du service routier qui n'ont aucune vue sur l'état d'occupation de la piste cyclable ». Il semble que certains cyclistes croisent à une grande vitesse….

3. **Entrée de Versailles par la D 938 au niveau de la maison ONF du cerf-volant** : pas de passage piéton. On pourrait en installer un à l'entrée du virage à G à l'entrée de Versailles, avec une visibilité suffisante. Les autos vont cependant très vite et on pourrait prévoir un système de ralentissement un peu avant.

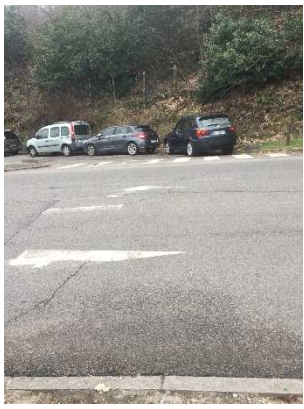

4. **Rue Borgnis Desbordes/Médéric .** Pas de nécessité de modifier les places de parking (auto => 2 roues). Toutefois on constate de visu une vitesse excessive dans cette rue en pente. On pourrait mettre un coussin berlinois avant la rue St Mederic pour protéger les cyclistes qui viennent de Grandchamp, ou un plateau à l'intersection.

5. **Angle rue Royale rue St Louis (là où il y a un tabac) : un des trottoirs est insuffisamment abaissé.**

6. **Angle rue d'Anjou / rue Royale :** il manque un « tourne à droite » (M12) Malveillance ?

7. **Bas de la rue de Satory :** l'annonce d'une "zone 20 » se voit mal, est moche et on dirait qu'elle est vraiment faite pour qu'on ne la voie pas. De plus l'aménagement (trottoir, parkings,…) n'est pas celui auquel on s'attend pour une telle zone.

8. **Rue du Vieux Versailles :** on passe d'une zone 20 à une zone 30 par un avertissement peint sur la voie. Bonjour à l'automobiliste hyper concentré qui s'en rendra compte ! La rue doit être cohérente du début à la fin.

9. **Engagement sur la piste cyclable qui va de Versailles à St Cyr l'Ecole :** la piste ne commence pas immédiatement après le feu de la rue de l'indépendance américaine et les cyclistes doivent emprunter une voie automobile sur quelques dizaines de mètres, ce qui n'est ni agréable ni rassurant.

10. **Angle rue d'Anjou / rue Maréchal Joffre** : un des trottoirs pourrait être un peu plus rabaissé.

11. Créer du stationnement résidentiel pour les vélos (abrités et sécurisés)
Début du repérage des besoins : la nuit

Rue de l'Orangerie et rue du Général Leclerc :

Pour mémoire : Les aménagements cyclables prévus au quartier St Louis dans le plan vélo 2020-2026 de la ville et dans le schéma directeur cyclable de VGP sont les suivants :

- Création d'une voie verte le long de la chaussée de l'avenue Clément Ader pour rejoindre le nouveau quartier de Satory Ouest et Guyancourt. *Comment seront traités les véhicules qui aujourd'hui stationnent sur l'accotement.* Les travaux seront concomitants avec la création d'un nouvel échangeur de la N 18
- Repenser le carrefour Indépendance Américaine/Orangerie